



L'INVITÉ

JEAN-RENÉ MOESCHLER, ARTISTE PEINTRE, MALLERAY

Banane: fruit de la mondialisation

Les bananes sont là, à la portée de toutes et tous, innocentes, douces, viriles, bon marché. En 1870, personne, en Occident, n'avait vu, et encore moins mangé, une banane. C'est à partir de cette date qu'elles sont importées aux Etats-Unis depuis l'Amérique centrale, surtout la Jamaïque. Les Américains développent ce marché en construisant une ligne de chemin de fer jusqu'au Costa Rica. Le marché se répand à grande échelle. A la fin du 19e siècle naît la United Fruit Company, qui est une puissance néocoloniale hyperpuissante durant des décennies. Les conditions de travail misérables dans les plantations engendrent des soulèvements populaires au Honduras, qui voit ainsi l'inter-

vention de l'armée américaine, pour protéger les travailleurs «américains». Des coups d'Etat multiples, télécommandés par les Etats-Unis, pour défendre les intérêts de cette compagnie, ont lieu un peu partout, Guatemala, Colombie, Equateur. Sous la menace militaire permanente des USA, les Etats d'Amérique centrale deviennent des républiques bananières, sans aucune indépendance.

Les exportations couvrent la planète entière, la Union Fruit Company inaugure la mondialisation à très large échelle: les gros navires sillonnent le monde, la demande s'accroît au nord, on passe des navires aux conteneurs, le marché a triplé ces dernières années.

L'industrie de la banane et ses pionniers sont un parfait exemple du fonctionnement du système capitaliste.

Production de masse et des prix dérisoires à l'étalage. Un kilo de bananes provenant de l'autre côté de l'Atlantique pour deux francs. Nos pommes et poires locales, plus chères, souvent dures, rarement de récolte récente, stockées sous gaz dans les réfrigérateurs pendant une année, ont un bilan écologique plus défavorable que les mêmes fruits provenant de Nouvelle-Zélande en avion. Bilan carbone, dites-vous?

Et le bilan de la connerie? 120 000 dollars pour une banane scotchée au mur d'une galerie, aussitôt mangée par un autre

«artiste», puis remplacée. 5 exemplaires existent, la deuxième vendue 25% plus cher. Quelques marchands du marché de l'art contemporain s'enorgueillissent du succès d'un de leurs collègues, l'artiste adulé par la finance a réussi son coup, encore une fois. La production de cette œuvre d'art bananière n'a provoqué aucun mouvement de lutte ouvrière, ni d'intervention militaire US, à Miami, où elle a été vendue. L'œuvre phallique, scotchée, montre la puissance de la bêtise du commerce de l'art. Mais ce commerce n'engendre pas de réchauffement, pas de pollution, et même pas de corruption.

Il y a seulement des individus pour sortir une si dérisoire somme

d'argent pour une si dérisoire prestation.

Somme dérisoire pour un milliardaire, puisqu'il pourrait acheter un conteneur de bananes à ce prix: plus de 8000 bananes scotchées, les autres milliards pour survivre... on ne prête qu'aux riches.

Le quidam qui calcule son salaire en mille, comparera les millions et les milliards: un million de secondes font 11 jours, un milliard de secondes 31 années! Voilà pourquoi il y a de la marge pour acheter des bananes à ce prix sans aucune influence sur le sens de la vie, la qualité et le sens des choses. Joyeux Noël à toutes et à tous, mangez des mandarines bio et des cacahuètes, avec un bon scotch.

LE CLIN D'ŒIL

ENVOI DE DENIS ROSSÉ, CORCELLES



UN DRONE D'APPAREIL

L'armée suisse a officiellement pris livraison de son premier drone de nouvelle génération. Conçu par l'Israélien Elbil Systems, l'Hermès 900 a une envergure de 17 m pour un poids de 1600 kg. Il peut emporter 450 kg de charge utile et vole à 10 000 m pendant 36 h grâce à son moteur Rotax. Notre défense nationale devrait recevoir 6 exemplaires de cet engin. La base d'engagement est située à l'aérodrome d'Emmen, mais il peut aussi être guidé depuis n'importe quel point de notre territoire. L'Hermès 900 remplacera les antiques ADS 95 «Ranger». La photo montre le nouveau drone lors des tests d'évaluation.



FC TAVANNES-TRAMELAN

Déçu des autorités tavannoises

Monsieur le maire Fabien Vorpe, Monsieur le conseiller municipal Romain Voumard, quelle tristesse de vous lire dans votre mémoire de réponse du 19 décembre dernier envers et contre le Football-Club Tavannes-Tramelan. Vous vous êtes permis de dénigrer les responsables de cette importante société en les traitant notamment d'amnésiques et d'ingrats. Je tiens à vous remercier très sincèrement de vos propos, car je me sens très concerné, voyez-vous. Or, je me rends à l'évidence que je dois être fortement contagieux, car amnésique vous devez l'être bien plus que moi... Petit rappel: fin 2013, lorsque j'étais encore en fonction à la tête de ce club, nous vous avons retrouvé avec mon président de l'époque afin de vous communiquer certaines doléances de nos instances footballistiques, qui par courrier nous faisaient part d'un préavis sur l'état de l'éclairage du stade de Tavannes et que celui-ci était encore valable pour une durée de 3 années. Après quoi, il aurait fallu refaire les contrôles de base, afin de pouvoir prolonger l'homologation de 5 années. Par la même occasion, nous vous mettions au courant des nouvelles directives à respecter au niveau de la surface de jeu de 100x64 mètres et d'une distance de 3 mètres sur les côtés du terrain. Même discours entre la ligne de touche et les barrières (mais avec 3,50 mètres derrière les buts) et qu'en principe aucune dérogation possible ne serait octroyée pour la 2e ligue interrégionale. Oups, au vu de ma prétendue amnésie, peut-être que vous aurez la gentillesse de me rappeler le nombre d'années écoulées depuis et éventuellement si nous parlions déjà d'un nouveau collègue. En conclusion, vous n'avez pas été capables de régler et mettre à jour dans un premier temps le problème d'éclairage, car quand le représentant de l'AFBJ était venu sur notre terrain effectuer un contrôle, il s'avéra que celui-ci était effectivement en dessous des exigences de l'ASF. Dès lors, nous avons dû faire jouer toutes nos rencontres en nocturne – et cela pour toutes les équipes du club – plus de 6 mois sur les installations de Tramelan. A ce jour, je comprends – vu l'investissement en cours pour un seul objet – que notre Municipalité ait fermé les robinets de la bourse, mais depuis 2014, est-ce que tout le monde a été atteint d'amnésie, car comme l'indique votre prise de position, il y aurait eu tout de même une possibilité de mettre le terrain aux normes, alors pourquoi continuer de stagner sur cette thématique, alors que vous prétendez rencontrer au moins trois fois par année les dirigeants du club? Je comprends que tout le monde ne soit pas footeux et fant du FCTT, mais il est aussi bon de savoir que si la Municipalité doit faire un nouveau bâtiment scolaire à la suite d'une forte augmentation d'élèves, pourquoi donc les discours divergent-ils lorsque le FCTT enregistre, lui aussi, une importante croissance des amoureux du ballon rond?

Marcel Greder, membre fondateur du FCTT, Tavannes

ESPAGNE

Des problèmes d'environnement

Parmi les grands pays de l'UE, l'Espagne est celui qui en fait le moins au chapitre de l'environnement. Voulait-elle se faire pardonner en partie en accueillant chez elle la COP25? L'Espagne était descendue dans mon estime en muselant la Catalogne et en emprisonnant ses dirigeants indépendantistes, mais si elle continue à mal faire, elle risque de la perdre.

Sylvio Le Blanc, Montréal

COURRIER
DES LECTEURS

EXTINCTION REBELLION

Bien dure condamnation

J'aimerais que mon cas juridique soit médiatisé. Le 20 septembre, j'ai bloqué le pont Bessières avec le collectif Extinction Rebellion. J'ai été arrêtée. Etant mineure à l'époque et vivant à Bienne, mon dossier a été transféré au procureur des mineur-es du canton de Berne. Etant la seule dans ce cas, je n'ai pas pu participer au processus d'opposition en groupe et vais devoir effectuer ma peine. J'ai été reconnue coupable d'usage imprudent de la chaussée en tant que piétonne, empêchement d'accomplir un acte officiel et non-observation de signes et instructions de la police. Pour ces infractions, je dois effectuer trois journées de travaux d'intérêt généraux et payer 50 fr. de frais de procédure. J'ai reçu le 18 décembre les consignes exactes: je dois effectuer mes travaux d'intérêts généraux dans un home de Bienne les 22, 23 et 26 décembre. Je ne désire pas que cette partie de mon activisme pour le climat et l'écologie soit mise sous silence. Quand je bloquais en tant que mineure, j'avais conscience que je risquais des travaux d'intérêts généraux. Maintenant que je suis majeure, j'ai conscience que je risque notamment des amendes coûteuses pour les prochaines actions que je vais continuer de mener. S'engager dans un blocage, c'est se préparer avant, bloquer pendant l'action et assumer les consé-

quences légales ensuite. Parfois, les images durant les actions donnent l'impression que nous sommes des adolescent-es immatures et irresponsables. Bloquer n'est pas un caprice. J'aurais préféré simplement rester chez moi le 20 septembre et je préférerais être avec ma famille les 22, 23 et 26 décembre. Mais la planète se réchauffe. Jamais je n'aurais imaginé, il y a un an, recevoir des lettres du procureur des mineur-es. J'ai l'impression que l'Etat suisse nous traite réellement comme des criminel-le-s, au lieu d'accepter nos revendications qui ne sont pas insensées. On demande seulement la sécurité. J'ai conscience que ce que je fais est habituellement illégal et pour de bonnes raisons.

On ne peut pas, simplement, parce qu'on le désire, bloquer une route. Mais il y a un état de nécessité, et c'est pour cela que je ne considère pas mes actions au sein d'Extinction Rebellion comme illégales. Les travaux d'intérêts généraux des mineur-es ou les amendes des majeur-es rapportent de l'argent à l'Etat. Mais beaucoup de personnes ignorent l'ampleur de ce phénomène. De plus, ces travaux d'intérêts généraux m'inquiètent par contre pour le futur du mouvement et mon futur personnel. C'est assez simple: pendant mes jours d'intérêts généraux, il y a une action du mouvement à Berne le dimanche, et à Fribourg le lundi. Je ne pourrai simplement pas y participer et le regrette. De plus, j'avais prévu, pendant ces journées, de réviser pour le gymnase et de travailler sur différents travaux personnels. La répression fait que je me suis déjà demandé plusieurs fois si je mettais mon avenir professionnel en danger. Je dois donc, à 18 ans,

me demander si je préfère avoir toutes les chances de mon côté professionnellement parlant ou me battre contre le réchauffement climatique.

Clara Brambilla, Bienne

MOUTIER

La trêve des confiseurs?

Tournons la page de l'année 2019 avec quelques considérations désabusées. La confusion entretenue entre saint Nicolas et le Père Noël n'étonne plus dans cette époque de consommation à outrance. Nous vivons la fin d'un monde, où un évêque crossé et mitré est confondu avec un gros bonhomme inventé pour favoriser le commerce. Dans la république bananière de Moutier, les protagonistes n'en finissent pas de montrer leur intolérance. D'un côté, on monopolise le pouvoir à des fins démonstratives, de l'autre on cherche à retarder par tous les moyens l'inéluctable départ de la cité prévôtoise. Cette guéguerre, fort dommageable pour la région, fait ressurgir de vieux démons: j'ai notamment reçu un courrier de courageux anonymes qui croient faire de l'humour en me traitant de «Juda» (sans «s», parce que «berné»)! Est-ce ma faute si, en quarante années de souveraineté, le canton voisin n'a pas réussi à intéresser la population du Jura bernois? La Constituante rêvait d'un Etat modèle doté de 500 employés. Combien sont-ils aujourd'hui les copains et les coquins qui profitent de l'assiette au beurre? Tout cela est déprimant, alors profitons de la trêve des confiseurs pour nous consoler avec quelques douceurs. Et tant pis pour la ligne!

Sylvain Affolter, Tavannes